

Troyes, le 3 novembre 2020

## **Point d'accueil numérique**

**A compter du 2 novembre 2020, les usagers du service du point d'accueil numérique (PAN) sont accueillis exclusivement sur rendez-vous.**

Compte-tenu de la crise sanitaire, et du plan vigipirate, l'accueil dans les points numériques se fera exclusivement sur rendez-vous :

**Comment obtenir un rendez-vous auprès de la préfecture de l'Aube :**

**En téléphonant au standard au 03 25 42 35 00 entre 8h30 et 11h30 et en sollicitant un RDV auprès du PAN et en précisant l'objet de votre demande :**

- démarche carte grise : enregistrement de la cession, changement de propriétaire .... ;
- permis de conduire : changement d'état civil, .titre perdu ou détruit ...

**Si vous disposez d'une adresse de messagerie, un courriel vous confirmant le rendez-vous, vous sera adressé.**

**Le jour du rendez-vous, il faut :**

- porter un masque ;
- ne pas venir accompagné (e) ;
- respecter l'heure exacte du rendez-vous ;
- venir avec vos codes Impôt, Amélie ou France Connecte et l'ensemble des documents et justificatifs se rapportant à votre démarche.